



Étymologie

L'**étymologie** est la science qui a pour objet la recherche de l'origine des mots d'une langue donnée, et la reconstitution de l'ascendance de ces mots.

Elle s'appuie sur des lois de la phonétique historique et sur l'évolution sémantique des termes envisagés.

Un **étymon** est un « mot attesté ou reconstitué qui sert de base à l'étymologie d'un terme donné »¹.

Sommaire

[Étymologie d'un mot](#)

[Doublets populaires et savants](#)

[Sources d'emprunts du français](#)

[Du bon usage des dictionnaires](#)

[Transcription des mots grecs](#)

[Déclinaison des noms grecs et latins](#)

[Sens des mots](#)

[Références](#)

[Voir aussi](#)

[Bibliographie](#)

[Articles connexes](#)

[Liens externes](#)

Étymologie d'un mot

Étymologie est un mot composé et savant issu du grec ancien, ἔτυμολογία / *etumología*, lui-même formé sur le mot du grec ancien τὸ ἔτυμον, « vrai sens, sens étymologique », et sur la base -λογία / *-logia*, dérivée de λόγος / *logos*, (« discours, raison »), qui sert à fournir les noms de disciplines. C'est donc, à l'origine, l'étude de la vraie signification d'un mot.

La définition doit cependant être dépassée : l'étymologie étudie sinon l'origine, du moins un état, le plus ancien possible, des mots. On considère que les mots d'une langue peuvent, d'un point de vue diachronique, avoir principalement quatre origines :

- ce sont des mots hérités d'un état plus ancien de la même langue ou d'une langue-mère, mots qui ont donc subi un processus d'évolution phonétique ; le terme ancien à l'origine du mot nouveau est nommé *étymon*.

Par exemple *le Petit Robert* donne les étymologies suivantes :

- pour *peuple* : latin classique *populus* ; *poblo* (842) ; en ancien français, *pueple*, *pople* (XI^e siècle) ; *peuple* (vers 1430)
- pour *bœuf* : latin classique *bos*, *bovis* ; en ancien français, *buief* (XI^e siècle)

- pour *alouette* : ancien français *aloue* évolution du gaulois *alauda* ;
- ce sont des mots empruntés à une autre langue, qui sont donc adaptés au système phonologique et graphique de la langue réceptrice ;
- ce sont des mots et des noms qui ont subi une longue et lente évolution selon les lieux et les époques avec des rythmes et des modes plus ou moins soutenus. Un mot ou un nom en Île de France n'est pas un mot ou un nom en Pays Basque, en Provence, en Bretagne ou encore en Alsace ;
- ce sont des créations ou « néologismes » (souvent formés à partir de racines grecques et latines pour les langues européennes, parfois à partir de racines propres à la langue elle-même, comme pour l'islandais).

Doublets populaires et savants

Quand, dans une langue, un même étymon a été hérité et emprunté ultérieurement, les deux mots obtenus sont nommés doublets lexicaux. On en trouve un grand nombre en français : la plupart des mots français proviennent en effet du latin ; certains se sont transmis depuis le latin vulgaire en se modifiant phonétiquement, ce sont les mots hérités ; le même étymon a parfois aussi été emprunté postérieurement, dans le vocabulaire savant ; les deux mots issus du même seul étymon latin mais ayant suivi deux voies différentes se nomment respectivement *doublet populaire* et *doublet savant*. Leurs sens sont généralement différents, le doublet savant gardant une acception plus proche du sens étymologique. Ainsi, le mot latin *potionem* donne *potion* dans la langue savante, mais *poison* dans la langue populaire.

C'est aussi le cas pour l'étymon *fabrica(m)* :

- le mot hérité du latin a donné *forge* en suivant l'évolution phonétique naturelle au cours des siècles ;
- le mot latin a été emprunté au ^{xiv}e siècle pour devenir le doublet savant *fabrique*.

D'autres doublets importants, dans l'ordre *vulgaire / savant (étymon latin)* : *orteil / article (articulum)*, *chose / cause (causam)*, *frêle / fragile (fragilem)*, *froid / frigide (frigidum)*, *moule / muscle (musculum)*, *métier / ministère (ministerium)*, *tôle / table (tabulam)*, etc.

Il peut aussi arriver qu'un triplet existe comme pour *chancre / cancre / cancer* (latin *cancer*).

Il faut donc distinguer entre les mots hérités de la langue-mère qu'est le latin, et ceux qui ont été empruntés.

Sources d'emprunts du français

La langue française s'est élaborée lentement à partir d'un dialecte latin influencé par la langue celtique préexistante (substrat gaulois) puis plus encore par la langue de superstrat, le vieux bas francique. C'est sans doute vers l'époque de Charlemagne que les gens s'aperçoivent de cette évolution : ils ne parlent plus le latin mais l'« ancêtre » du français. Mais il faudra attendre François I^{er} pour que cette langue supplante le latin comme langue écrite et bien plus longtemps encore pour qu'elle soit comprise et parlée dans toutes les régions. Mis à part les influences qui ont pris part à sa genèse, la langue française a aussi emprunté de nombreux mots à d'autres langues :

- au gaulois, supplanté par le latin mais qui a légué de nombreux mots dans la langue mais surtout dans la toponymie française ;
- au latin, majoritairement sous sa forme classique, phénomène qui se poursuit aujourd'hui ;
- au vieux bas francique qui a eu une influence plus que déterminante sur la naissance de la

langue française ;

- au grec ancien *via* le latin, origine dite *gréco-latine* ;
- au grec ancien directement pour former des mots savants en philosophie, science, technique... ; phénomène qui se poursuit de nos jours ;
- à l'anglais, à partir du xix^e siècle, phénomène qui s'amplifie actuellement ;
- à l'allemand aux xix^e et xx^e siècle essentiellement ;
- à l'hébreu de manière réduite ;
- à l'espagnol et aux langues amérindiennes à partir du xvi^e siècle ;
- aux langues indiennes (d'Inde) de manière négligeable ;
- à l'italien à partir de la Renaissance ;
- au néerlandais à partir du xvi^e siècle dans les domaines maritime et commercial ;
- à l'arabe, dans les domaines de l'astronomie, de la chimie, des mathématiques et du commerce ;
- à l'ancien scandinave dans le domaine notamment de la marine ancienne et de la navigation au Moyen Âge ;
- à diverses langues régionales françaises, de manière réduite.

Henriette Walter, dans *l'Aventure des mots français venus d'ailleurs*, relève : « À titre indicatif, les emprunts linguistiques français sont bien réels : ainsi sur les 35 000 mots d'un dictionnaire de français courant, 4 200 sont de toute évidence empruntés à des langues étrangères », dont les deux principales (hormis le latin et le grec) sont l'anglais (25 %) et l'italien (16,8 %).

Pour le détail de ces emprunts, se reporter à l'article Emprunt lexical.

Du bon usage des dictionnaires

Les dictionnaires courants indiquent de manière occasionnelle (Petit Larousse, Wiktionnaire...) ou systématique (Petit Robert) l'étymologie des mots français. Ils le font d'une manière nécessairement très concise qui occasionne parfois des malentendus de la part des non-spécialistes.

Transcription des mots grecs

Les mots grecs sont généralement donnés en translittération.

En conséquence, des mots comme *aggelos*, *aggeion*, *egkephalos*, *larugx*, *ogkos* (étymologie des mots ou éléments *ange*, *angio-*, *encéphale*, *larynx*, *onco-*) doivent se lire *angelos*, *angeion*, *enkephalos*, *larunx*, *onkos* (ou plus précisément *angelos*, etc.).

En effet, les alphabets grec et latin n'ont pas de lettre propre pour la consonne η (comme le *n* de l'anglais *pink*). Celle-ci est écrite en grec comme un *g* (γ) dans tous les cas (c'est-à-dire devant les lettres *m*, *n* et *g*, *k*, *kh*, *x*), tandis que le latin l'écrit *g* devant *m*, *n* et l'écrit *n* devant *g*, *c*, *ch*, *x*.

D'autre part, les diphthongues du grec sont souvent altérées dans la prononciation scolaire des différents pays. Par exemple, *eu* (ευ) était prononcé en réalité *éou* (comme dans l'occitan *souléu* « soleil »), d'où en grec médiéval et moderne *èv* ou *ef.a*

Déclinaison des noms grecs et latins

Les noms et adjectifs grecs et latins se déclinent. c'est-à-dire que leur forme varie selon le cas (sujet.

complément, etc.), le genre (féminin, masculin, neutre), et le nombre (singulier, pluriel), et non seulement selon le genre, et le nombre, comme en français.

Le cas employé pour citer un nom ou un adjectif est le nominatif. Mais le nominatif seul ne suffit pas pour savoir décliner le mot. C'est pourquoi on doit donner aussi la forme du génitif (qui correspond en français au complément du nom). Exemple : grec *odous* (nominatif : « dent »), *odontos* (génitif : « d'une dent », « de dent »). L'indication du génitif sert d'une part à indiquer à quel type de déclinaison appartient le mot, d'autre part à isoler le radical, qui, dans certains types de déclinaison, n'est pas reconnaissable au nominatif. Exemple : le nom de la « dent » : en grec, radical *odont-*, nominatif *odous*, génitif *odontos* ; en latin, radical *dent-*, nominatif *dens*, génitif *dentis*. Dans les dictionnaires français, le génitif grec ou latin est indiqué uniquement s'il est nécessaire dans cette seconde fonction, c'est-à-dire si le radical n'est pas reconnaissable au nominatif. Exemple : grec *odous*, *odontos* (étymologie de *parodonte*, etc.), latin *dens*, *dentis* (étymologie de *dent*), mais pour des mots comme grec *periplous*, latin *discipulus* (étymologie de *périple*, *disciple*) on ne donne pas le génitif *periplou*, *discipuli*.

Autres exemples montrant que la forme du génitif (et du reste de la déclinaison) n'est pas prédictible à partir de celle du nominatif (les formes sont citées dans cet ordre : nominatif, génitif, signification) : grec *pous*, *podos*, pied ; *bous*, *boos*, bœuf ; *logos*, *logou*, parole, discours ; *algos*, *algous*, douleur ; latin *frons*, *frontis*, front ; *frons*, *frondis*, feuillage ; *palus*, *pali*, pieu ; *palus*, *paludis*, marais ; *salus*, *salutis*, salut ; *manus*, *manus*, main.

Une faute fréquente chez les non-initiés, lorsqu'ils citent l'étymologie d'un mot, consiste à citer seulement la seconde des deux formes (en croyant qu'il s'agit simplement de deux synonymes, et parce que c'est la seconde forme – celle qui conserve le radical intact – qui ressemble le plus au mot français à expliquer). Non : c'est la première forme qu'il faut citer de toute façon, et facultativement la seconde. Pour reprendre l'exemple ci-dessus, c'est *odous* qui signifie « dent » en grec, ce n'est pas *odontos*, ce dernier n'étant qu'une forme fléchie.

Sens des mots

Le sens d'un mot dans la langue source n'est indiqué que de façon sommaire (dans la notice étymologique d'un dictionnaire d'usage), et seulement lorsqu'il diffère du sens français.

Avant de se risquer à des commentaires philosophiques ou autres sur le changement de sens d'un mot, il est recommandé de consulter un dictionnaire de la langue source pour le sens et l'usage exacts du mot source, ou/et un dictionnaire étymologique ou historique du français (voire de la langue source) pour connaître l'histoire des significations. On lit parfois dans la presse ou la littérature des commentaires inspirés, par exemple, par l'étymologie du mot français *travail* (latin [tardif, régional] **tripalium*, instrument de torture) ou par la polysémie du mot latin *persona* (masque [de théâtre], personnage [de théâtre], personne), commentaires dont les auteurs ont visiblement « inventé » un lien entre le sens initial et le sens final d'un mot sans connaître leur filiation réelle.

Références

1. Définitions lexicographiques (<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/étymon/0>) et étymologiques (<http://www.cnrtl.fr/etymologie/étymon/0>) de « étymon » du *Trésor de la langue française informatisé*, sur le site du Centre national de ressources textuelles et lexicales.

Voir aussi

Bibliographie

Sur les autres projets Wikimedia :

 [étymologie](#), sur le Wiktionnaire

[\(thésaurus\)](#)

 [Étymologie](#), sur Wikiversity

 [Étymologie](#), sur Wikibooks

- [Albert Dauzat, Jean Dubois et Henri Mitterand, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, 2^e éd., Paris, Larousse, 1964 \(1^e éd., 1938\).](#)
- [Pierre Guiraud, *L'Étymologie*, Paris, PUF, 1964.](#)
- [Alain Rey \(sous la direction d'\), *Dictionnaire historique de la langue française*, 2^e éd., Paris, Le Robert, 1998.](#)
- [Claude Buridant, *Lexique 14/ L'étymologie de l'antiquité à la renaissance*, Presses Univ. Septentrion, 1998 lire \(<https://books.google.com/books?id=375CSQJDKbwC>\) sur *Google Livres*](#)
- [Ghil'ad Zuckermann, *Language Contact and Lexical Enrichment in Israeli Hebrew*, Palgrave Macmillan, 2003 \(ISBN 978-1403917232\)](#)

Articles connexes

- [List of company name etymologies \(en\)](#)
- [Linguistique comparée](#)
- [Phonétique historique](#)
- [Emprunt lexical](#)
- [Doublet lexical](#)
- [Lexicalisation](#)
- [Radical \(linguistique\)](#)
- [Racines grecques](#)
- [Liste des patronymes devenus noms communs](#)
- [Étymologie populaire](#)
- [Étymographie](#)
- [Étymologie des prénoms amérindiens](#)
- [Liste de linguistes](#)

Liens externes

- [Dictionnaire étymologique CNRS / ATILF \(http://www.cnrtl.fr/etymologie/\)](http://www.cnrtl.fr/etymologie/)
- [Noms communs issus de plusieurs mots \(http://www.finallyover.com/article-4885802.html\)](http://www.finallyover.com/article-4885802.html)
- [Étymologies orientales du français \(http://truchement.blogspot.com\)](http://truchement.blogspot.com)

Ce document provient de « <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Étymologie&oldid=179313877> ».

La dernière modification de cette page a été faite le 28 janvier 2021 à 16:45.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le

paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des Etats-Unis.